

Le 26 juillet 2017

1. Source utilisée

Les statistiques utilisées pour la confection du document « Stat Info¹ » et des séries chronologiques² attachées à cette publication sont issues des statistiques monétaires d'encours et de taux d'intérêt (cf. méthodologies

https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2016/12/20/methode_sm_hors_taux_dinteret_bancaires_fr.pdf et https://www.banque-france.fr/sites/default/files/media/2017/05/30/2016-08-24-methode-stat-taux-fr_calcul.pdf) produites par la Direction générale des statistiques de la Banque de France. Les données de crédits sont collectées auprès des établissements de crédit et des sociétés de financement soumis aux règlements de la BCE n°1071/2013 et n°1072/2013 qui remettent des situations comptables et statistiques.

2. Définition des particuliers et périmètre des rubriques de crédits

Définition des particuliers

Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels. Sont inclus dans cette publication les seuls particuliers résidents.

Périmètre des rubriques d'encours de crédits

Rubriques	Postes comptables
Habitat	crédit à l'habitat
Consommation	crédits de trésorerie
	comptes ordinaires débiteurs
	encours financiers sur les opérations de crédit-bail et opérations assimilées
Autres	autres crédits à la clientèle
	créances douteuses
	titres reçus en pension livrée
	valeurs reçues en pension
	créances douteuses sur crédit-bail et opérations assimilées
	dépréciation sur opérations avec la clientèle douteuse

La prise en compte de la titrisation dans les statistiques de crédits consiste à corriger les encours « comptables » des établissements de crédit et assimilés en leur ajoutant les encours titrisés déclarés par les remettants pour chacun des objets de crédits.

¹ <https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-aux-particuliers>

² Lien vers Webstat : <http://webstat.banque-france.fr/fr/browse.do?node=5385574>

Périmètre des taux d'intérêt et des flux de crédits nouveaux

Rubriques	Postes comptables
Crédits à l'habitat à long terme à taux fixe	crédit à l'habitat dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt excède 1 an
Crédits à l'habitat à court terme et crédits à l'habitat à taux variable	crédit à l'habitat dont la période de fixation initiale du taux d'intérêt est inférieure ou égale à 1 an
Prêts amortissables à la consommation	crédits de trésorerie échancés
	crédit-bail pour son encours financier
Découverts	Comptes ordinaires débiteurs
	Crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving)

Des informations sur les renégociations au sein des crédits nouveaux sont également publiées. Cette catégorie englobe :

- les rachats de crédits, qui correspondent à un transfert de prêt d'une institution de crédit à une autre, dans la mesure où ce transfert donne lieu à déclaration d'un nouveau contrat ;
- les prêts renégociés, au sein du même établissement, dont au moins un des termes du contrat initial (taux, durée initiale,...) est modifié et non prévu dans les dispositions contractuelles initiales ;
- le regroupement de lignes de crédits existantes en un seul contrat, effectué ou non au sein du même établissement.

3. Les types de données diffusées

Plusieurs types de données sont produits et diffusés pour cette publication : des encours, des flux, des taux de croissance, des crédits nouveaux et des taux d'intérêt.

Les **encours** correspondent aux stocks déclarés par les établissements de crédit et assimilés.

Les **flux** nets (octroi moins recouvrement de crédits), sont calculés en corrigeant les variations des encours des effets ne résultant pas de transactions économiques (voir formule ci-dessous). Les effets des variations des cours de change ne sont en revanche pas corrigés dans ces données, en particulier parce qu'on ne sait pas dans quelle mesure l'endettement en devises des entreprises est couvert en change.

$$F_t = (E_t - E_{t-1}) - C_t - A_t$$

Avec : - F_t , les flux du mois t

- E_t , les encours du mois t

- C_t , les reclassements

Il s'agit des changements affectant la population des établissements de crédit et assimilés (création, radiation), des reclassements de créances et d'engagements et de la correction d'erreurs de déclaration.

- A_t , les passages en pertes

Les effets visés sont ceux relatifs passages en pertes/abandons de créances réduisant comptablement les encours de prêts.

Les **taux de croissance annuels** en pourcentage à la date t , noté a_t , s'obtiennent comme suit :

$$a_t = \left[\prod_{i=0}^{11} \left(1 + \frac{F_{t-i}}{E_{t-i-1}} \right) - 1 \right] * 100$$

En complément des statistiques d'encours et de flux, des **encours notionnels** sont calculés. L'idée est de faciliter les travaux des utilisateurs de données, en leur permettant de disposer d'historiques d'encours en relation directe avec les taux de croissance annuels. Ces encours notionnels sont calculés comme suit :

$$EN_{t-1} = \left(\frac{EN_t}{1 + F_t / E_{t-1}} \right)$$

Avec : EN_t les encours notionnels du mois t
 E_t les encours du mois t
 F_t les flux du mois t

Les **crédits nouveaux** représentent les prêts octroyés par les établissements de crédit et assimilés même si les montants ne sont pas encore effectivement versés à l'emprunteur.

Les **taux d'intérêt** diffusés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE) qui correspondent à la composante intérêt (à l'exclusion de l'ensemble des frais, commissions et assurance) du taux effectif global (TEG).

4. Méthode de désaisonnalisation

Plusieurs séries sont corrigées des variations saisonnières (CVS) à un niveau désagrégé (crédits par objet). La désaisonnalisation s'effectue à l'aide des procédures X12- ARIMA, X13- ARIMA et TRAMO SEATS. En plus d'être corrigées des variations saisonnières, les séries sont ajustées pour tenir compte d'éventuels effets calendaires (nombre de jours ouvrés sur la période, position de Pâques dans l'année) ainsi que des potentiels « outliers ».

5. Politique de révisions

Les premières données mensuelles peuvent être révisées à l'occasion de la publication du mois suivant pour prendre en compte les corrections des établissements de crédit suite aux contrôles et à l'analyse des données de collecte réalisés par la Direction générale des statistiques.

À titre exceptionnel, des révisions sur une période plus longue peuvent être opérées, celles-ci faisant l'objet dans ce cas, d'un avertissement dans la publication Stat Info.

Il convient également de noter que la correction statistique des variations saisonnières peut réviser chaque mois l'historique des séries CVS publiées.